

Agence Française
de Développement
& Groupe URD



Savoirs communs n°7

**Eau et assainissement
en sortie de crise :
entre urgence
et développement**

Savoirs communs

La série *Savoirs communs* a pour objectif de faire vivre une dynamique d'échanges et de capitalisation autour des pratiques respectives de l'AFD et des acteurs de l'aide au développement dans une perspective d'apprentissage et d'enrichissement commun.

Tous les numéros de la série peuvent être téléchargés sur le site www.afd.fr

Coordination et réalisation : Arnaud Garcette, Stéphanie Oudot et Thierry Liscia (AFD),
Julie Patinet (Groupe URD)
Coordination éditoriale : Vincent Joguet (AFD)
Réalisation graphique : le troisième pôle
www.letroisiemepole.com
Novembre 2009

Eau et assainissement en sortie de crise : entre urgence et développement

Actes du séminaire
qui s'est tenu les 12 et 13 janvier 2009 à la Maison de la Chimie à Paris.

Organisé par l'Agence Française de Développement
et le Groupe Urgence - Réhabilitation - Développement (Groupe URD),
ce séminaire avait pour objectif d'élaborer des stratégies et des modes d'intervention
permettant aux acteurs humanitaires
et de développement de travailler de manière plus concertée
en situation de crise et de sortie de crise.

Les conclusions de ce séminaire ont contribué
à l'élaboration des documents présentés en liaison avec le Partenariat français
pour l'eau lors du Forum mondial de l'eau d'Istanbul en mars 2009.

Table des matières

Introduction	4
Préambule	6
1. RÉALITÉS DES INTERVENTIONS EN SITUATION DE CRISE DANS LE SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	8
1. Comprendre les crises pour mieux les appréhender	10
- Aspects temporels	10
- Aspects thématiques	10
2. Agir en temps de crise : un métier sous fortes contraintes	12
- Diversité et complexité des cadres d'intervention	12
- Un véritable savoir-faire	13
3. Lier urgence, réhabilitation et développement	16
2. LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS : SPÉCIFICITÉS ET CONVERGENCES	18
1. Territoires palestiniens par Stéphanie Oudot, Chef de projet Eau et Assainissement à l'AFD	20
2. Kaboul par Alain Boinet, Directeur de Solidarités et Anne-Sophie Arnoux, référente WASH au siège de Solidarités	24
3. Tchad oriental par François Grünewald, Directeur général et scientifique du Groupe URD	28
4. Synthèse des partages d'expériences	32

3. ENJEUX ET RECOMMANDATIONS	34
1. Les enjeux liés au diagnostic et au dialogue	36
– Du besoin d’un état des lieux	36
– Du besoin de dialogue entre les acteurs	39
– Recommandations	42
2. Les enjeux de coordination	44
– Les deux niveaux complémentaires des mécanismes de coordination	44
– Clé de la relation des acteurs de l’aide à l’Etat	48
– Recommandations	48
3. Les enjeux économiques et financiers	50
– Les mécanismes de financement de la zone grise	50
– Le financement des mesures d’accompagnement en parallèle du financement des infrastructures	51
– De l’aide gratuite au système économique viable pour les infrastructures d’eau et d’assainissement	53
– Recommandations	53
Conclusion	54
Liste des participants	57

Introduction

Au nombre des défis auxquels sont confrontés les acteurs de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement, tout particulièrement en sortie de conflit ou au lendemain d'une catastrophe naturelle, celui de l'approvisionnement en eau des populations sinistrées et surtout de l'assainissement, est particulièrement lourd.

Il faut en effet, en amont des solutions techniques proposées, conjuguer un large accès à la ressource en eau sans l'épuiser, fournir un service efficace, mais selon des modalités tout à la fois maîtrisables par les bénéficiaires et pérennes une fois les périodes d'urgences closes, et donc retenir des modalités de gestion des points d'eau qui satisfassent à ces exigences. En outre, les approches mises en œuvre doivent être appropriées au contexte, car une situation d'urgence, une sortie de crise progressive ou, au contraire, une crise durable appellent des réponses spécifiques. Il faut, enfin, bâtir des convergences entre acteurs humanitaires et du développement pour articuler au mieux leurs expertises et ressources respectives.

Faisant suite au séminaire de juin 2007, organisé par l'AFD et le Groupe URD, sur le lien urgence-développement, le présent séminaire s'est donné pour objectif de traduire plus concrètement les grandes orientations alors arrêtées en choisissant le thème de l'eau et de l'assainissement et en faisant se rencontrer les principaux acteurs du terrain concernés par cette problématique. Ce thème s'est imposé pour deux raisons majeures :

- La première est une raison de calendrier : il s'agissait de préparer le Forum mondial de l'eau¹ d'Istanbul de mars 2009. Ce séminaire a, en effet, contribué à l'élaboration des documents présentés en liaison avec le Partenariat français pour l'eau (PFE)². Les conclusions du groupe de travail ont été présentées sur le

¹ www.worldwaterforum5.org

² www.partenariat-francais-eau.fr

stand du PFE et ont donné lieu à un « side event ». Par ailleurs, la problématique du passage de l'urgence à la reconstruction a été traitée dans une session de ce Forum mondial, dans laquelle sont intervenues en particulier l'AFD et Solidarités, pilotée par le Comité international de la Croix-Rouge et intitulée « L'eau à la suite d'un désastre ou d'un conflit : comment faire la transition entre des urgences complexes et un retour à la normalité ».

— La seconde raison est que la grande majorité des acteurs – ONG humanitaires et de développement, bailleurs de fonds, institutions internationales et acteurs privés – sont positionnés sur cette problématique de l'eau et de l'assainissement dans les pays du Sud. Or, ce positionnement est particulièrement complexe, notamment lorsqu'il se situe à la jointure entre les opérations d'assistance humanitaire dans l'urgence, la reconstruction et la reprise du développement. L'ambition était donc de produire des recommandations opérationnelles pour l'ensemble des acteurs. En effet, ce sujet de l'eau et de l'assainissement amène de plus en plus de questions et de réflexions et mobilise de nombreux moyens. Pourtant, malgré une multitude de solutions et d'innovations sur le plan technique, les enjeux sociaux, économiques et organisationnels de gestion de l'eau et de l'assainissement dans l'urgence et dans « l'après crise » sont encore relativement peu appréhendés. L'enjeu est donc de progresser rapidement sur ces problématiques qui vont devenir, avec le changement climatique et l'augmentation des pressions urbaines, de plus en plus prégnantes pour ce qui concerne l'eau et l'assainissement.

Jean-Bernard Véron
*Conseiller à la direction de la Stratégie
Chef de la cellule Prévention des crises
et sortie de conflit
Agence Française de Développement*

François Grünewald
*Directeur général et scientifique
Groupe URD*

Préambule

En juin 2007, l'Agence Française de Développement et le Groupe Urgence-Réhabilitation-Développement (Groupe URD) organisaient à Marseille un séminaire de travail réunissant organisations non gouvernementales, pouvoirs publics, chercheurs et instances du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour réfléchir sur le thème « Humanitaires et développeurs : comment agir ensemble en sortie de crise et de conflit »³. La décision a alors été prise, en conclusion de ce séminaire, de poursuivre le dialogue, en l'orientant davantage vers des enjeux pratiques et opérationnels.

Parallèlement, de nombreux acteurs humanitaires et de développement, des acteurs privés et institutionnels se sont mobilisés autour des enjeux de l'eau et de l'assainissement dans les contextes de crise et post-crise. Sur cette base et suite au séminaire de 2007, l'AFD et le Groupe URD ont organisé les 12 et 13 janvier 2009 à Paris, un séminaire de travail portant sur l'alimentation en eau potable et le renforcement des dispositifs d'assainissement dans les situations de sortie de crise, des actions d'urgence à la difficile et souvent négligée phase de reconstruction. Comment, en effet, agences humanitaires et de développement peuvent-elles mieux travailler ensemble sur ces sujets de l'eau et de l'assainissement ?

Cette rencontre s'est inscrite dans la recherche de stratégies et de modes d'intervention permettant aux acteurs humanitaires et de développement de travailler de manière plus concertée en situation de crise et de sortie de crise, et ce dès la phase de préparation de la réponse d'urgence.

3 Voir *Savoirs communs n°2* : « Humanitaires et développeurs : comment agir ensemble en sortie de crise et de conflit », actes du séminaire des 25 et 26 juin 2007, Cefeb, Marseille, Agence Française de Développement et Groupe URD.

Capitalisant les expériences et les préoccupations des professionnels du secteur, ce séminaire a permis d'une part, de produire un document collectif de synthèse et de communication sous l'égide du Partenariat français pour l'eau, porté au **Forum mondial de l'eau d'Istanbul** en mars 2009. D'autre part, ce séminaire a servi de base au présent numéro de la collection *Savoirs communs*.

Les agences internationales, qu'elles aient un mandat d'urgence ou de développement, reconnaissent la phase de sortie de crise comme cruciale et complexe. Pendant cette phase, les différentes familles d'acteurs doivent additionner leurs forces afin de développer les approches appropriées. La question de la qualité de la transition est posée, au niveau opérationnel et technique, institutionnel et financier, philosophique et culturel. Cette problématique est en particulier très prégnante pour l'accès à des services d'eau et d'assainissement, au cœur des préoccupations des populations, et sur lequel le Groupe URD a par ailleurs engagé une réflexion méthodologique avec l'Académie de l'eau.

Comment, à quel moment et avec qui effectuer les meilleurs choix techniques ? Comment réagir, s'organiser face à l'évolution d'une crise aiguë vers une crise durable ? Quelles logiques de partenariats pertinentes entre acteurs, quels relais avec les bailleurs de fonds ? Où en est-on en termes de gestion des risques, dans quelle mesure l'action internationale risque-t-elle d'atténuer ou au contraire d'exacerber les facteurs de fragilité ? Quand, comment, par qui doit être posée la question de la durabilité ?

Afin de traiter réellement les questions qui préoccupent les acteurs, le séminaire a été animé selon la méthode de l'« open-space » (« espace » ou « forum » ouvert), méthode participative permettant de faire émerger les thèmes de travail spécifiques en début de séminaire.

1

Réalités des interventions en situation de crise dans le secteur de l'eau et de l'assainissement





1.1

Comprendre les crises pour mieux les appréhender

La majorité
des crises
sont complexes
et leurs durées
sont imprévisibles.

ASPECTS TEMPORELS

On distingue classiquement les types de crise selon une approche temporelle, avec en particulier : la crise aigüe (urgence), la crise à dynamique lente et la crise durable. Cette approche par rapport au temps a un impact important sur les stratégies à mettre en place dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Force est de constater que les « vraies » urgences sont extrêmement rares : les crises humanitaires sont, dans la plupart des cas, durables, avec parfois des pics de besoins très urgents. La majorité des crises sont complexes et imprévisibles dans leurs durées.

Les implications de cette constatation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sont très importantes et de nombreux exemples de terrain viennent illustrer ces enjeux. Ainsi, la fourniture d'eau en bouteille reste de fait un acte rare. De même que les besoins de stations de potabilisation sophistiquées restent limités aux crises aigües qui suivent des phénomènes catastrophiques courts (tremblements de terre, inondations rapides,

désastres urbains, catastrophes technologiques, etc.). Très vite, les conditions évoluent, les pratiques doivent s'adapter.

De même, les humanitaires interviennent de plus en plus dans des crises qui durent et au cours desquelles seront mises en place des infrastructures amenées à perdurer une fois les crises achevées (forages et équipement de pompage notamment).

ASPECTS THÉMATIQUES

Il convient également d'adopter une segmentation thématique des différents types de crises : en fonction des causes de la crise et des facteurs de fragilité identifiés, il faut envisager les éléments qui auront un impact important sur ce qu'il est possible de faire et surtout sur « comment le faire » dans le secteur WASH⁴ (eau, assainissement et hygiène) :

- **la crise de type « catastrophe naturelle »** : qui peut être traitée en 2 ou 3 ans (retour à un service minimal) ;
- **la crise politique** : les interventions de reconstruction sont réalisées par des famil-



Construction de latrines au Kenya

© Groupe URD

les d'acteurs très différentes (entités humanitaires ou agents de la politique étrangère) ce qui crée une confusion d'image certaine pour les populations ;

- **les nouvelles crises de type économique, migratoire, environnementale**, loin d'être couvertes de façon exhaustive par l'action humanitaire.

Dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, cela se traduit par :

- **des fragilités d'ordre institutionnel** : problèmes de légitimité des institutions en charge du secteur, corruption de ces institutions et des gestionnaires du service, absence de volonté ou de capacité à mener des réformes sectorielles nécessaires. Elles sont aussi liées

aux médiocres performances des sociétés d'exploitation : manque de moyens humains, mauvaises performances techniques des systèmes (qualité, niveau de service, étendue du service, réseaux vétustes), entreprises déficitaires (facturations au forfait, taux de recouvrement médiocres).

- **des fragilités d'ordre socio-économique** : elles sont souvent liées aux difficultés de l'accès aux ressources naturelles partagées entre plusieurs communautés ou à des phénomènes d'insécurité localisée.

- **des fragilités d'ordre exogène** parmi lesquelles peuvent compter les actions de la communauté internationale ou le contrôle de la ressource ou des politiques sectorielles par un tiers.



1.2 Agir en temps de crise : un métier sous fortes contraintes

Répondre aux
besoins essentiels
des populations
en situation de crise
ne s'improvise pas.

DIVERSITÉ ET COMPLEXITÉ DES CADRES D'INTERVENTION

Les catastrophes et les conflits sont des événements brutaux, qui perturbent fortement l'organisation sociale des zones concernées. Ils sont responsables de pertes humaines, matérielles ou environnementales parfois considérables. Qu'ils soient d'origine naturelle (climatiques, sismiques) ou humaine (militaire, sociale, industrielle, etc.), ils exigent des interventions efficaces, précises et rapides.

L'accès à l'eau potable est une question vitale en situation d'urgence et est souvent un enjeu majeur de santé publique. Lorsque l'accès à cette ressource est rare ou inégalement répartie, il peut générer des mouvements de population ou même être au cœur du conflit. Réduire les risques vis-à-vis des maladies hydriques et d'épidémie est également une préoccupation essentielle.

Les acteurs de l'urgence et du développement sont aussi confrontés aux défis de la situation sécuritaire des pays dans lesquels ils interviennent. Ainsi, de nombreux pays en conflits restent en attente d'une solution politique globale pour faire face aux besoins essentiels de la population, en particulier l'eau et l'assainissement. Cette réponse doit, notamment, intégrer dimension humanitaire, reconstruction, développement, et respect des structures sociales et religieuses de la population ; autant de difficultés qui expliquent pourquoi elle peine à émerger.

La complexité est accentuée par les *Provincial Reconstruction Team* dans lesquelles interviennent les militaires. Il s'agit d'interventions civilo-militaires comportant souvent un volet infrastructures d'accès à l'eau. L'expérience montre que les modes d'intervention des forces armées dans ces programmes d'accès à l'eau sont très différentes de celles des ONG,



© Groupe URD

Agir en temps de crise :
de fortes contraintes
logistiques et sécuritaires

ce qui pose de nombreuses questions de légitimité, de positionnement et de lisibilité pour les populations.

UN VÉRITABLE SAVOIR-FAIRE

Les réponses techniques sont multiples : réservoirs souples approvisionnés par camions citernes, restauration des ressources traditionnelles (nettoyage des mares) et des systèmes d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées (curage des canaux), mise en place de micro stations de traitement, forages, latrines d'urgence et sensibilisation

dès les premières phases de l'urgence aux pratiques d'hygiène.

Intervenir dans des situations de crise et répondre aux besoins essentiels des populations ne s'improvise pas. Les contraintes logistiques et sécuritaires sont souvent extrêmes. Face à cela, ces acteurs ont développé des expertises reconnues et éprouvées par de multiples interventions menées dans différents contextes et il existe des techniques spécifiques à l'urgence, des outils, des protocoles, des partenaires.

**INTERVENIR AUPRÈS DES POPULATIONS
VICTIMES DE CATASTROPHES NATURELLES OU DE CONFLITS,
par Médecins Sans Frontières (MSF)**

MSF est une organisation médicale humanitaire qui tente d'intervenir en urgence auprès des populations déplacées ou réfugiées, victimes de conflits armés, d'une épidémie ou d'une catastrophe naturelle : tremblements de terre, ouragans, cyclones, typhons, inondations ou éruptions volcaniques, etc. Ces catastrophes peuvent, parfois en quelques minutes, frapper durement les populations, dévaster des régions entières et en détruire le tissu économique et social.

MSF dispose d'un matériel standardisé sous forme de modules (kits) pré-conditionnés, stockés sous douane et prêts à être expédiés. Les équipes MSF sont organisées pour pouvoir envoyer un avion cargo en 48 heures dans les ports et aéroports proches du lieu du sinistre. Les secours médicaux, nutritionnels ou logistiques sont ensuite acheminés sur le lieu même de la catastrophe.

Pour préserver ou améliorer la santé des populations, l'approvisionnement en eau potable figure souvent parmi les priorités opérationnelles. Si en phase d'urgence, une personne doit pouvoir bénéficier *a minima* de 5 litres d'eau par jour pour son usage domestique, cette recommandation s'avère néanmoins insuffisante. Rapidement, une bien plus grande quantité d'eau doit pouvoir être distribuée, et l'assainissement doit être mis en place ou amélioré.

Pour réaliser ces objectifs, MSF a d'abord recours à des moyens d'urgence traditionnels (station de pompage et de traitement en kits, camions-citerne, rampes de distribution, etc.) qui pourront être remplacés par d'autres systèmes pérennes si les besoins des populations perdurent : captages de source, réseaux gravitaires, forages, etc.



Attente pour l'eau dans les zones touchées par la sécheresse au Nord Kenya

© Groupe URD



1.3 Lier urgence, réhabilitation et développement

Anticiper
les enjeux de
développement
dès les actions
d'urgence.

Les acteurs humanitaires sont schématiquement centrés sur les individus à qui ils apportent un soutien pour les aider à survivre. Ils ne travaillent pas sur un projet d'organisation de société mais sont néanmoins de plus en plus aspirés vers des problématiques de durabilité du fait de l'évolution de la nature des crises vers des crises durables et complexes, dans lesquelles une multitude d'acteurs interviennent et ont accumulé de l'expérience. Dans ces situations, les humanitaires sont amenés à devoir anticiper les enjeux de développement dès les actions d'urgence en travaillant sur la gestion des ressources, la durabilité et la résilience des solutions techniques et sociales mises en place (type de pompe, modalités de gestion des eaux usées et des latrines, etc.).

Inversement, les pics d'urgence pouvant survenir dans les crises durables, les acteurs de développement sont amenés à considérer étroitement les risques sociopolitiques, notamment dans leur affichage aux côtés de l'Etat, surtout si celui-ci est potentiellement l'une des parties à un conflit en cours de genèse ou au conflit en cours. Leurs positions dans la phase de post-crise seront souvent déterminées par la perception de leurs liens avec ces parties au conflit.

Ceci peut se traduire en interne par de vraies difficultés de partage entre les équipes d'urgence et les équipes en charge des actions de développement : coordination, compréhension des enjeux, méthodologie d'intervention, etc.



Dans un camp de déplacés au Darfour

© Groupe URD

DE L'URGENCE À LA RECONSTRUCTION, QUELS BESOINS CONCRETS ? par Solidarités

EN URGENCE

Eau	Hygiène	Assainissement du milieu	Renforcement des capacités locales
<ul style="list-style-type: none"> - Traitement et distribution d'eau par camion-citerne - Points de chloration 	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution de kits hygiène (savons, moustiquaires, bidons...) - Sensibilisation à l'hygiène (hygiène élémentaire) - Mise en place de douches temporaires / lave-mains temporaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Tranchées / champs de défécation - Latrines temporaires - Fosses à déchet 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de chlorateurs - Formation de « relais communautaires » (agents de santé...)

EN PHASE DE RECONSTRUCTION / APPUI À PLUS LONG TERME

Eau	Hygiène	Assainissement du milieu	Renforcement des capacités locales
<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de source - Construction / réhabilitation de puits / forage - Réhabilitation / extension de réseaux gravitaires - Mise en place / réhabilitation de stations de traitement - Collecte d'eau de pluie - Construction / réhabilitation de canaux d'irrigation 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de promotion à l'hygiène (hygiène corporelle, hygiène de l'eau, de l'environnement et de l'alimentation) - Mise en place d'infrastructures d'hygiène (aires de lavage, lave-mains...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction / réhabilitation de latrines familiales et publiques durables - Vidange de latrines - Aires de compostage - Drainage des eaux pluviales - Points de collecte des déchets - Gestion des déchets médicaux (incinérateurs / fosse à déchets tranchants) 	<ul style="list-style-type: none"> - Création / redynamisation de comité d'hygiène - Formation des acteurs clés de promotion à l'hygiène (professeurs, agents de santé...) - Appui institutionnel aux acteurs / autorités en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement

(Source : dossier de presse de Solidarités)

2

La diversité des situations : spécificités et convergences





2.1 Territoires palestiniens

par Stéphanie Oudot, *Chef de projet Eau et Assainissement à l'AFD*

En Cisjordanie, l'accès à la ressource est fortement hétérogène. Il n'y existe qu'une seule station d'épuration.

LA CISJORDANIE, DES FACTEURS DE FRAGILITÉ PRINCIPALEMENT EXOGÈNES

Les ressources allouées aux Palestiniens sont négociées dans le cadre du *Joint Water Committee (JWC)*, créé en 1995 par les accords intérimaires d'Oslo (dits Oslo II, septembre 1995). Ces accords, prévus initialement sur une période de cinq ans durant laquelle un statut final devait aboutir, définissent les droits de prélèvement sur les nappes partagées. Quatorze ans après Oslo, et en l'absence d'accord de paix, ce cadre transitoire s'impose toujours.

Les influences au sein du JWC restent très déséquilibrées. Les nappes sont surexploitées mais les accords négociés à ce stade ne permettent pas de couvrir la demande palestinienne, dans un contexte de forte croissance démographique. Les autorisations de forage du JWC restent rares et le secteur de l'eau palestinien est fortement dépendant des approvisionnements d'Israël qui contrôle près de 60 % de l'alimentation en eau de la

Cisjordanie à travers la société publique israélienne Mekorot.

A cette fragilité d'ordre exogène, s'ajoutent un environnement volatile lié à l'incertitude sur l'évolution de la situation politique en Palestine et le morcellement de la Cisjordanie issu du découpage mis en place sous les accords d'Oslo. Il en résulte une forte hétérogénéité de l'accès à la ressource.

Les infrastructures de traitement des eaux usées sont par ailleurs quasi-inexistantes en Cisjordanie, à l'exception de la station d'épuration d'Al Bireh, à Ramallah. Les eaux usées collectées dans les zones urbaines de Cisjordanie sont rejetées sans traitement dans les oueds, s'écoulant soit vers le Jourdain et la Mer Morte, soit vers Israël où elles sont traitées et refacturées à l'Autorité palestinienne.

Les autorités palestiniennes et israéliennes ont adopté en 2003 une lettre d'intention portant sur les standards de traitement devant prévaloir en Cisjordanie. Imposant des normes très restrictives tant sur les réseaux de



Réseau d'adduction
d'eau en Cisjordanie

© AFD, Agence de Jérusalem

collecte que sur les critères de traitement des eaux usées, elle constitue un point bloquant majeur pour le développement d'infrastructures collectives en Cisjordanie. Si des dérogations peuvent être obtenues au cas par cas, la *Palestinian Water Authority* (PWA) reconnaît la nécessité de renégocier globalement cet accord. A cette difficulté s'ajoute, dans de nombreuses régions de Cisjordanie, la question d'ordre politique de traitement conjoint ou non des eaux usées provenant des implantations israéliennes.

Dans ce contexte fortement contraint, la communauté des bailleurs de fonds, à quelques exceptions, est restée en retrait : équipement des forages autorisés par le JWC et stratégies sectorielles basées sur des hypothèses idéalistes. Les démarches opportunistes ayant prévalu jusqu'alors trouvent néanmoins leurs limites.

Le secteur bénéficie de montants considérables d'aide en subvention, traduisant un désir international, certes louable mais contraignant, d'appuyer la structuration sectorielle et d'améliorer les conditions de vie des Palestiniens. Mais ces appuis financiers massifs présentent trois travers :

- une inertie de l'Autorité palestinienne, ce qui soulève la question de la fiabilité des partenaires institutionnels ;
- un manque de vision stratégique et de réflexion en termes d'impacts escomptés des investissements réalisés et de viabilité des infrastructures ;
- la question des capacités d'absorption dans un cadre institutionnel suffisamment flou ayant favorisé la multiplication des maîtrises d'ouvrages. Ces comportements n'ont pu générer une structuration efficace du secteur et ont pu parfois même contribuer à le fragiliser.

LA BANDE DE GAZA, UNE SITUATION SANITAIRE ALARMANTE

Avec plus de 1,5 million d'habitants soit 2 600 habitants/km², la bande de Gaza est une des régions les plus peuplées au monde. La fragilité du secteur relève moins qu'en Cisjordanie d'une dépendance vis-à-vis d'Israël, seuls 4 % des volumes consommés provenant de la société Mékorot, le reste étant pompé dans la nappe souterraine qui borde le littoral. Les niveaux de consommation sont, par ailleurs, en moyenne plus élevés qu'en Cisjordanie.

Même si 66 % des eaux usées sont collectées (contre 9 % en Cisjordanie), ces volumes ne sont pas traités de manière satisfaisante par les trois stations d'épuration existantes (Gaza City, Beit Lahia et Rafah). Une part significative des eaux usées se déverse dans les dunes, le Wadi Gaza (oued) ou directement en mer Méditerranée.

Les prélèvements intensifs, y compris des puits privés agricoles, ajoutés aux contaminations par les engrais et les eaux usées, menacent la nappe phréatique et la qualité de l'eau produite est en forte dégradation. Les niveaux d'intrusion saline sont très élevés, ainsi que le taux de nitrate.

Suite au retrait des colons israéliens en août 2005 et aux élections du Hamas en 2006, la bande de Gaza subit des querelles intra palestiniennes qui ont fragilisé les institutions en charge des services d'eau et d'assainissement. Elle subit également des politiques de *stop and go* de la communauté internationale, fortement préjudiciables à la mise en œuvre des projets. A cela s'ajoutent les incertitudes sur l'évolution de la situation sécuritaire et militaire ainsi que le blocus exercé depuis 18 mois par les autorités israéliennes.

L'ensemble des projets d'infrastructures appuyés par la communauté internationale s'enlise du fait des difficultés d'importation du matériel ainsi que des coupures d'électricité et des approvisionnements restreints en carburant. Il devient urgent de sortir l'eau du conflit, et plusieurs points sont ainsi à souligner :

- la nécessité des investissements d'urgence basés sur des matériaux et savoir-faire locaux ;
- l'importance des solutions de long terme, portées par la communauté des bailleurs, prenant en compte l'ensemble des contraintes actuelles ;
- le besoin de solutions qui tiennent compte à la fois des contraintes politiques, géographiques et environnementales (comme l'illustrer l'opportunité de la construction d'une station de dessalement d'eau de mer ou d'une station d'épuration à l'extérieur de la bande de Gaza).

Citerne publique dans la bande de Gaza



© Groupe URD



2.2 Kaboul

par Alain Boinet, *Directeur de Solidarités*
et Anne-Sophie Arnoux, *référente WASH au siège de Solidarités*

Dans les quartiers périphériques de la capitale afghane, l'accès à l'eau est très limité et la situation devient alarmante.

SOLIDARITÉS FACE AUX ENJEUX DE L'EAU EN AFGHANISTAN

Solidarités est une ONG spécialisée dans l'urgence. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement constitue la majeure partie de ses activités. Solidarités travaille en Afghanistan depuis 1980 et a participé à de nombreux efforts de reconstruction urbaine dans Kaboul et, depuis peu, dans les quartiers périphériques de la ville

Selon l'Organisation mondiale de la santé, en Afghanistan en 2006 : 17 % de la population rurale a accès à l'eau potable et 25 % à l'assainissement, 37 % de la population urbaine a accès à l'eau potable et 45 % à l'assainissement. La population de Kaboul a doublé ces dernières années, par l'effet combiné du retour des populations réfugiées d'Iran et du Pakistan et de l'exode rural. Ces populations s'installent dans des quartiers détruits par des

années de conflit ou dans des zones en périphérie qui ne sont pas desservies par les services d'eau et d'assainissement. Ces nouveaux quartiers ne sont pas pris en compte par le plan d'urbanisation de la ville, c'est-à-dire qu'ils sont exclus des efforts de développement, car considérés comme illégaux par les autorités locales. La situation qui devient alarmante se caractérise dans ces quartiers par :

- un accès à l'eau très limité ;
- un taux de mortalité spécifique aux maladies liées à l'eau excessivement élevé ;
- un environnement insalubre, principalement dû à l'absence de gestion des déchets et des excréta ;
- un manque de pratiques d'hygiène.

Face à ces défis, une série de programmes a été initiée en 2005, avec les objectifs suivants :

- couvrir les besoins urgents et vitaux des populations les plus vulnérables au risque sanitaire ;



Réseau d'égouts
à Kaboul

© Galandrin Jean-Claude AFD 7

- renforcer les capacités locales (sensibilisation à l'hygiène, mise en place de systèmes de gestion des déchets et des excréta, formations de comité de gestion des points d'eau...) tout en prenant en compte les besoins à plus long terme ;
- garantir la pérennisation des actions mises en place et permettre aux populations de mieux se protéger face aux risques, notamment de maladies hydriques ;
- conduire les actions en lien étroit avec les autorités locales, en particulier avec le ministère de la Réhabilitation et du Développement rural, les autorités de district, la municipalité, le CAWSS (*“Central Authority for Water Supply and Sewerage”*), afin de faciliter la transition vers le développement.

Concrètement les programmes se composent :

1. d'actions de (re)construction, équipement, réhabilitation : forage de puits équipés de pompes à main, réhabilitation de pompes manuelles, construction de points de collecte des déchets. Dans ces quartiers il est difficile d'obtenir les autorisations pour mettre en place un réseau d'adduction, ce qui n'est pas forcément souhaitable de toute façon, car les populations ont rarement les moyens d'assumer les coûts de fonctionnement d'une telle infrastructure. Les projets d'infrastructure permettent d'apporter un appui économique aux familles (*cash for work*) : réhabilitation de latrines, de routes ;

2. d'actions de formations et sensibilisation : formation de promoteurs locaux d'hygiène, formation à la maintenance des infrastructures, création de systèmes de gestion des déchets et vidange des latrines, en lien avec les autorités du district. Des comités d'eau et d'assainissement, avec un système de paiement mensuel par famille, sont également mis en place.

FORCES ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET RISQUES

– **S'adapter à une croissance urbaine exponentielle** : en termes de perspective à moyen terme, il faudra poursuivre l'assistance à la réintégration des populations retournées dans les quartiers périphériques qui ne bénéficient pas d'un accès minimum à des infrastructures de base. Indépendamment du retour des réfugiés, la démographie en Afghanistan représente entre 500 000 et 1 000 000 d'enfants de plus chaque année. Les questions d'urbanisation représentent donc un enjeu fort.

– **S'adapter à la limitation de la ressource** : le niveau de la nappe phréatique baisse inexorablement à Kaboul. Par ailleurs, le pompage de l'eau dans la nappe a des impacts sur les couches supérieures (tel que compaction des argiles) et sur la stabilité des constructions. Il faudra envisager à termes de raccorder ces quartiers au réseau d'eau en cours de

construction, alimenté par des ressources situées à l'extérieur de la ville. Il serait souhaitable de pouvoir incorporer ces quartiers dans le plan d'urbanisation de la ville, afin d'envisager une gestion durable à la fois des infrastructures, de la ressource mais également de garantir un environnement durable.

– **Anticiper les problèmes de maintenance pour mieux les éviter** : par exemple, à Mazar-e-Charif, de nombreux quartiers se sont vus équipés en réseaux d'eau par des opérateurs humanitaires internationaux. Des problèmes de stockage, de formation, d'apprentissage à la maintenance de ce nouveau matériel (différent du matériel soviétique plus habituel) apparaissent après le départ des humanitaires.

– **Coordonner les « agendas » des bailleurs** : certaines villes sont représentatives de la réussite en matière de coordination des bailleurs ou bien du monopole de la gestion de l'eau et de l'assainissement pris par un bailleur. A Erat, par exemple, la coopération allemande a pris le monopole sur les programmes qui apparaissent cohérents notamment sur le plan spatial. En revanche, à Mazar-e-Charif, un réseau secondaire a été installé, alors que le réseau primaire n'existe pas : il est prévu seulement en 2010.



Enfants afghans du village de Sayad Pacha utilisant une pompe à eau

© Corporal Dan PopKandahar Provincial Reconstruction Team Img Tech



2.3 Tchad oriental

par François Grünewald, *Directeur général et scientifique du Groupe URD*

La pérennisation
des camps
rend inadéquats
les systèmes
hydrauliques
installés
dans l'urgence.

UNE CRISE HUMANITAIRE COMPLEXE ET DES RÉPONSES INADAPTÉES À UNE CRISE DURABLE

La crise humanitaire à l'est du Tchad trouve sa source à plusieurs niveaux : régional (crise au Darfour), national (mouvements contre le gouvernement de N'Djamena) et local (conflits interethniques et d'accès aux ressources). Il en a résulté de grands déplacements de populations dès 2002 et l'installation d'une quinzaine de camps pour les réfugiés soudanais du Darfour (250 000 personnes) puis d'une trentaine, plus petits, pour environ 180 000 déplacés tchadiens le long de la frontière Est avec le Soudan.

Les camps ont été installés rapidement avec une réponse efficace en matière d'approvisionnement en eau dans une phase d'urgence des premiers mois qui suivirent l'ouverture de ces camps. Elle s'est basée sur des systèmes qui ont permis de fournir rapidement de gran-

des quantités d'eau traitée dans un environnement difficile. Mais la pérennisation des camps – certains ont été établis il y a plus de cinq ans – et l'évolution vers une crise durable ont rendu ces systèmes inadéquats et les techniques utilisées lourdes et coûteuses à long terme.

Concernant l'eau potable, cette inadéquation se traduit à plusieurs niveaux :

– **techniques** : les systèmes exigent une maintenance complexe et sont de ce fait difficilement transférables. Ils ont été dimensionnés pour les différents usages (eau de boisson, autres usages domestiques, usage économique dont l'agriculture, le bétail). Or ces usages ne nécessitent pas la même qualité. Il aurait été plus approprié de se concentrer sur la diversification des sources d'approvisionnement plutôt que sur la seule quantité d'eau potable distribuée. Si les humanitaires ont déployé de grands efforts, dans un contexte parfois très difficile, pour fournir de l'eau potable



Des solutions d'urgence qui se pérennisent, comme ici dans un camp de réfugiés à l'est du Tchad

© Groupe URD

aux populations, ils n'ont en revanche pas pu répondre aux besoins en eau brute. Des centaines de litres d'eau chlorinée servent chaque jour à abreuver des ânes, à faire des briques ou à arroser les légumes ;

– **socio-économiques** : les services proposés dans les camps sont source de tensions avec les communautés dites périphériques et qui ne bénéficient pas d'appui extérieur et de services équivalents ;

– **environnementaux** : la situation hydrogéologique est difficile et le contexte d'intervention est particulièrement fragile d'un point de vue environnemental. Les ressources en eau sont clairement circonscrites par la géologie de la zone. La question de l'impact des interventions sur l'environnement est essentielle : les eaux souterraines ne sont pour l'ins-

tant pas gérées en fonction de ces paramètres (localisation et surdimensionnement des camps par rapport aux capacités des nappes) et ceci fait peser des risques considérables sur les ressources ;

– **stratégiques** : certaines zones, en particulier dans le Nord-Est (Bahai et Iriba), sont très arides et l'accès à l'eau y représente un défi quotidien. Des systèmes d'approvisionnement des camps par citerne ont été mis en place, ce qui est très coûteux. La seule vraie stratégie aurait été de déplacer, au moment même de l'installation des camps, les personnes vers des zones où l'accès à l'eau est plus facile et moins cher. Hélas, divers blocages et notamment une très forte réticence des populations à s'éloigner de la frontière a rendu ce déplacement impossible.

Concernant l'assainissement, la réponse classique (latrines simples creusées et dotées d'une dalle de surface et d'une protection en bâche plastique, en paille ou en briques) a été appliquée indifféremment à l'ensemble des camps. Elle commence à atteindre ses limites : la faible profondeur de la nappe phréatique dans certains secteurs (autour de Koukou-Angarana), conjuguée à la nature du sol, est facteur de risques sanitaires.

Or, ces risques de contamination de la nappe pourraient être écartés en mettant en place de nouveaux systèmes de latrines qui régleraient également la question liée au manque d'espace. Quelques expériences sont menées avec des latrines sèches à fosses curables.

LES ENJEUX

Ces quelques exemples illustrent la difficulté et la nécessité de sortir des solutions adoptées en première instance pendant la phase d'urgence. A l'Est du Tchad, les réponses humanitaires doivent s'adapter à la nouvelle nature de la crise, qui d'aiguë devient durable, et qui pose de nouveaux enjeux :

- la pérennité de l'aide apportée. Elle dépend de l'existence de compétences locales qui prendront en charge les équipements dans la durée, à l'issue des programmes humanitaires, du financement de l'entretien et de la maintenance de ce qui aura été mis en place, et de l'existence d'une organisation sociale permettant d'approprier et gérer les équipements ;
- l'articulation des investissements avec les stratégies nationales de l'eau et de l'assainissement le cas échéant ;
- le risque de créer des inégalités, notamment par rapport aux populations hôtes ou périphériques qui ne bénéficient pas de services équivalents à ceux mis en place dans les camps ;
- le positionnement des acteurs humanitaires et de développement qui interviennent en parallèle avec des montants, des pas de temps et des exigences différents.



Camp de réfugiés soudanais au Tchad

© Groupe URD



2.4 Synthèse des partages d'expériences

Les présentations précédentes ont permis d'introduire les principaux enjeux du sujet tout en alimentant les réflexions de chacun.

LE CAS DE LA PALESTINE met en évidence des enjeux de reconstruction des systèmes d'eau et assainissement dans un contexte hydrogéologique et politique complexe. Il souligne également le dilemme qui se pose aux acteurs internationaux quand il s'agit de remettre en place des services vitaux – notamment l'eau et l'assainissement – dans des contextes contraints et volatiles.

LE CAS DE KABOUL insiste sur des problématiques spécifiquement urbaines : comment mettre en place des systèmes d'eau et d'assainissement dans des quartiers au foncier non stabilisé, en dehors des plans d'urbanisme et schémas directeurs d'eau et d'assainissement, compte tenu des difficultés liés aux :

- choix techniques (pompes versus réseaux) ;
- choix économiques (gratuité *versus* paiement partiel) ;
- modalités d'entretien : quels types d'entretien et de structuration des installations dans ces réseaux non directement liés aux régies d'eau, mis en place en lien avec la municipalité de quartier, qui cependant ne reconnaît pas officiellement ces quartiers.



Outils pédagogiques
pour la formation
à l'hygiène autour
des puits

© Groupe URD

LE CAS DU TCHAD ORIENTAL présente plusieurs problématiques : camps de réfugiés et de déplacés, populations hôtes, question du retour, difficulté centrale des acteurs de l'eau et de l'assainissement à passer du mode de réponse « crise aiguë » au mode de réponse « crise durable » dans toutes les dimensions techniques, financières et organisationnelles.

Les agences de développement rencontrent des difficultés à réagir en temps utile, faute d'outils adéquats et d'adaptabilité.

Inversement, les acteurs de l'urgence sont amenés à réviser en permanence leur échelle de risque en fonction du bénéfice escompté par rapport au risque encouru.

3

Enjeux et recommandations

Trois axes principaux en termes d'enjeux ressortent dans la perspective de mieux articuler les phases d'urgence et de développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : les enjeux liés au diagnostic et au dialogue des partenaires, les enjeux de la coordination, et enfin les enjeux économiques et financiers.





3.1 Les enjeux liés au diagnostic et au dialogue

L'exercice de diagnostic doit s'inscrire dans une dynamique de suivi et de capitalisation.

DU BESOIN D'UN ÉTAT DES LIEUX

Les diagnostics nécessaires aux interventions post-crise dans l'eau et l'assainissement sont à la fois techniques, sociologiques, culturels, financiers, organisationnels. Leur qualité est essentielle. Ils doivent permettre d'identifier les problèmes rencontrés dans l'accès à l'eau, les parties prenantes de ces secteurs et leurs capacités, mais aussi le bilan des solutions techniques, organisationnelles et financières déjà expérimentées dans la zone.

Trois niveaux d'analyse ont été identifiés :

– **Partage et gestion de la connaissance des contextes** : les partenaires locaux et les agences de développement sont souvent les détenteurs d'études du milieu physique (géologie, hydrogéologie, régime des pluies), ainsi que des analyses des réalités sociales, culturelles, économiques, politiques, voire historiques. Ils doivent maintenir leurs efforts et investissements sur cette connaissance en

amont. Ces données sont structurantes pour les actions internationales en temps de crise et les organisations humanitaires peuvent utilement en tirer avantage.

- **Diagnostic des facteurs de fragilité** : une crise est alimentée par un ou plusieurs facteurs, de nature technique, institutionnel, socio-économique ou exogène. Face à cela, les organisations des Nations unies, les acteurs locaux et les ONG constituent les référents compétents. S'ils ne sont pas prévisibles, ces variants peuvent être envisagés dans le cadre d'exercices multi scénarios. Les institutions pourraient s'appuyer sur des diagnostics spécifiques, afin de mesurer l'impact réel de la crise sur les situations et les paramètres invariants (en matière de densité, de partage de la ressource, d'économie, etc.).
- **Analyse des impacts négatifs potentiels liés aux actions internationales** afin d'anticiper les mesures d'atténuation à mettre en place. Sur quels facteurs de fragilité l'action



Penser la durabilité des infrastructures : les artisans réparateurs sont indispensables pour entretenir les pompes

© Groupe URD

porte-t-elle ? Quels facteurs risque-t-elle d'exacerber ? Il est certes fondamental de garantir des mécanismes de veille et de capitalisation à grande échelle ; l'étude précise au cas par cas reste cependant indispensable compte tenu de la spécificité à la fois des échelles d'intervention et de la temporalité :

- Si la potabilité de l'eau dépend de standards nationaux et internationaux et des codes alimentaires, il importe d'adapter le niveau de service (périodicité, quantité, technicité). L'exigence d'atteindre des standards de type SPHERE⁵ peut être disproportionnée voire contre-productive, comme ceci l'a été démontré dans de nombreux contextes, comme au Tchad. Il convient donc, dans de nombreux cas, d'innover tant sur des questions techni-

ques que sur des enjeux organisationnels et sociaux pour assurer la mise en place de services suffisants et adaptés aux contextes volatiles du post-crise.

- De la même façon, les enjeux d'assainissement et d'hygiène du milieu impliquent, notamment dans des conditions de concentration importante des populations, des solutions techniques adaptées, tant à l'environnement physique (géologique) qu'à l'environnement humain et culturel. A titre d'exemple, le blocage conceptuel autour de la latrine classique dans les camps de réfugiés au Tchad a conduit à reconstruire des latrines les unes à la suite des autres en suivant leurs taux de remplissage, conduisant au mitage et à la saturation de l'espace disponible dans les camps.

5 Le projet SPHERE a été initié en 1997 par la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge, et un ensemble d'ONG humanitaires. L'objectif est d'optimiser la qualité de l'assistance apportée aux personnes victimes de catastrophe, en proposant notamment des standards minimums. Pour plus d'informations, voir www.sphereproject.org

L'IMPORTANCE DE LA PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE : LE PÔLE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE AU ZIMBABWE

Comme six autres équipes de réponse aux urgences (ERU) spécialisées dans les domaines de la santé, l'eau et l'assainissement, l'unité M15 de la Croix-Rouge française a été envoyée au Zimbabwe à la demande de la fédération internationale de la Croix-Rouge. L'équipe française a dû d'abord évaluer les besoins afin d'identifier une zone d'action la plus pertinente possible, compte tenu du matériel disponible et de son adaptabilité à la situation. Alors qu'elle disposait de kits de distribution d'eau prévus pour alimenter 5 000 à 20 000 personnes, les besoins étaient recensés dans de nombreux petits foyers touchés par le choléra, et donc très dispersés.

La Croix-Rouge française a finalement décidé d'intervenir en ville pour des raisons d'ordre logistique et sanitaire. L'équipe s'est fixée pour mission de traiter et distribuer de l'eau à partir d'une canalisation existante. L'eau prélevée à un premier point, a été traitée et réinjectée à un deuxième point de la canalisation, afin d'alimenter 10 000 personnes. Les ERU permettent d'identifier, de cibler, et de circonscrire une épidémie de choléra. En permettant l'analyse des causes de la crise, elles sont des acteurs indispensables de réponse aux urgences. Concernant plus spécifiquement le Zimbabwe, elles doivent aussi connaître et pouvoir appréhender le contexte géopolitique de crise chronique du pays. C'est peut-être ici que se trouve leurs limites. S'insérer dans les interstices en crise requiert une connaissance approfondie du pays, permettant une action volatile et diffuse mais continue, pour mieux cibler les endroits où l'action des acteurs humanitaires est indispensable. La question qui se pose est donc bien celle de la dynamique « Urgence/Réhabilitation/Développement » qui doit permettre de faire émerger le contexte politique du pays en ne le cantonnant pas uniquement aux projets de développement.

Ces trois exercices devront sans cesse être nourris, actualisés et s'inscrire dans une dynamique de suivi et de capitalisation. Leurs résultats doivent être partagés par les acteurs internationaux, nationaux, locaux et la population,

organisée ou non. Cette compréhension relève de la responsabilité des acteurs, seule à même de permettre la définition d'objectifs pertinents, notamment dans la phase de reconstruction.

PRINCIPE DU « NE PAS NUIRE »

En situation de crise et post-conflit, la stratégie de l'AFD se conforme prioritairement à l'objectif de participer au traitement de la situation en question, ou à défaut, qu'elle ne contribue pas à l'alimenter en attisant les tensions. Dans un cas comme dans l'autre, ce travail d'analyse préalable peut déjà être considéré comme relevant d'une approche préventive et doit être mené quelle que soit la capacité réelle de l'AFD à peser sur la situation en question.

Pour le secteur de l'eau, ce principe se traduit notamment par quelques précautions essentielles, s'appuyant sur un diagnostic efficace :

- **éviter l'aggravation des facteurs de fragilité** : le programme eau rurale dans l'Est du Tchad, financé par l'AFD, prend notamment en considération la question des tensions autour des points d'eau entre nomades et sédentaires ;
- **éviter la création de nouvelles fragilités** : il s'agit par exemple de veiller à ne pas privilégier un segment par rapport à un autre, mettant ainsi en péril l'ensemble de l'intervention. Certains programmes illustrent cette difficulté : un projet à Port-au-Prince s'attache à étendre la distribution d'eau dans les quartiers défavorisés alors que le réseau d'adduction souffre de pénurie du fait de la défaillance du gestionnaire de production et d'adduction.
- **éviter la création de tensions institutionnelles** par manque de coordination et de partenariats efficaces ; d'où par exemple : des accords cadre avec des ONG, telle Action contre la faim, le recours à des agences des Nations unies (projet au Sud Soudan à travers l'Unicef), ou la participation à des fonds multi-bailleurs.

DU BESOIN DE DIALOGUE ENTRE LES ACTEURS

Le dialogue entre les acteurs est essentiel pour tout projet visant la construction et la gestion d'infrastructures d'eau et d'assainissement, et ce quel que soit le contexte. Le retour à un dialogue autour de la problématique de l'eau et de l'assainissement peut devenir, dans les contextes de crise ou en phase de reconstruction, un objectif à part entière des interventions.

Construction d'un capital social

En associant les populations non seulement au niveau du diagnostic, mais aussi de la fabrication du projet et de sa mise en œuvre, on vise un impact positif sur une fragilité générale en fabriquant du capital social, du lien social, du « vouloir vivre ensemble » autour d'un objet bien déterminé.

**LA CRÉATION DE LIEN SOCIAL À TRAVERS UN PROJET
D'INFRASTRUCTURE À HAÏTI, « COMITÉ DLO »,
par le GRET et l'AFD**

Engagé en 1995, le projet de développement de l'accès à l'eau potable dans les quartiers défavorisés de Port-au-Prince est réalisé par la Camep (Centrale autonome métropolitaine d'eau potable) appuyé par le GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques) et financé par l'AFD. L'absence de système public de distribution d'eau potable est un problème récurrent en Haïti et l'amélioration de la gestion de l'eau représente un enjeu clé pour le développement du pays. Sur fond de crise économique et sociale, les quartiers précaires de Port-au-Prince sont les premiers concernés par ces carences et font les frais des multiples spéculations qui s'opèrent dans le secteur. Les populations les plus pauvres sont aussi celles qui payent l'eau potable le plus cher, via des entreprises privées de revente. Elles consomment donc peu d'eau, souvent cinq litres par jour et par habitant, soit bien moins que les quinze litres retenus par les organisations internationales comme minimum requis. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants en leur fournissant une eau potable à un tarif social et d'améliorer la gestion de l'eau à l'échelle de l'agglomération.

Le projet se traduit par la construction de mini réseaux d'eau et de fontaines publiques dans les quartiers. Ces réseaux sont gérés par des « comités dlo ». La population est actrice de son développement puisque c'est elle qui définit l'emplacement des fontaines, le mode de gestion, la composition du comité... Après plus de dix ans, il apparaît que l'impact de ce projet dépasse largement la seule question de l'alimentation en eau potable : renforcement du lien social, légitimation de l'action publique, projets communautaires connexes réalisés avec les bénéfices tirés de la vente de l'eau par le comité, amélioration de la santé... et, sachant que c'est peut-être le plus important, reconnaissance de la capacité de ces quartiers à s'engager dans un processus de développement. L'eau coule et resserre les liens entre habitants, elle est vecteur de développement.



Borne fontaine dans un quartier défavorisé de Port-au-Prince en Haïti

© Ernest Barbot

Dialogue autour de la ressource

Selon certains experts, les tensions vont se multiplier à l'avenir du fait de l'essor démographique et l'accroissement des besoins. D'autres, en revanche, pensent que la gestion commune de l'eau peut être un facteur de pacification. Ils mettent en avant des exemples étonnants de coopération : le plus fameux est celui de l'Inde et du Pakistan qui, au plus fort de la guerre qui les opposait dans les années 1960, n'ont jamais interrompu le financement des travaux d'aménagement qu'ils menaient en commun sur le fleuve Indus.

Parfois, dans des contextes de post-crise difficile avec des risques de réversibilité des processus de paix, des actions simples dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ont joué un rôle important dans la re-création de liens et de dialogue. Quelques expériences en Palestine et au Tchad, dans lesquelles des groupes opposés ont dû se parler pour gérer un problème commun, démontre que si l'eau est souvent facteur de guerre, elle peut aussi être élément contributeur aux dynamiques de paix.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DE LA RESSOURCE « EAU » COMME OUTIL DE PAIX : PROJET EXACT EN JORDANIE, FINANCÉ PAR LE FOND FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Dans le contexte du processus de paix, cinq groupes de travail multilatéraux ont été créés afin d'encourager la coopération régionale entre trois parties prenantes : Israéliens, Jordaniens et Palestiniens. Ce programme de travail multilatéral contient 40 recommandations liées à la collecte et au traitement de données sur l'eau, et doit permettre d'assurer la cohérence entre les données collectées par les trois parties. Par ailleurs, un comité EXACT (*Executive Action Team*) a été créé en 1995 pour appuyer sa mise en place. Il est composé de la France, l'Union européenne, les Etats-Unis et le Canada.

L'objectif général du projet est de mettre en place un système de collecte de données hydrologiques dans des sites pilotes pour prévoir et gérer des situations de crise. Le projet permettra de promouvoir une étroite collaboration entre Israéliens, Palestiniens et Jordaniens et permettra d'assurer la compatibilité des méthodes de collecte, de transmission et d'analyse des données en vue de leur échange futur. Une étroite coordination entre les activités menées chez chaque partie sera assurée par des réunions de suivi régulières et des formations communes. De plus, chaque partie se spécialisera plus particulièrement au cours du projet dans un domaine particulier qu'elle partagera ensuite avec les autres. A ce stade, il a été décidé que les Israéliens approfondiront les techniques de transmission, les Jordaniens le suivi des eaux souterraines, et les Palestiniens testeront les différents capteurs niveau/qualité. Le contexte politique très spécifique du Proche-Orient et du processus de paix font de ce projet une initiative novatrice, s'inscrivant dans une préoccupation de long terme de gestion concertée des eaux partagées dans la région.

RECOMMANDATIONS

Réussir un diagnostic de qualité suppose de connaître et analyser les besoins, les capacités, les contraintes et les risques. Cela signifie d'améliorer et de partager les diagnostics des situations, des contextes, d'analyser les impacts négatifs potentiels, de diagnostiquer les facteurs de fragilité. Il s'agit d'identifier le type de crise à affronter pour adapter en

conséquence les modes d'interventions : urgence extrême, crise durable... c'est-à-dire travailler avec les compétences existantes et croiser les échelles en combinant les macro-données des mécanismes de veille avec les données spécifiques des situations micro-locales. La connaissance des ressources naturelles fait partie du diagnostic : il importe, dès lors, de réfléchir à la façon dont cette connaissance est – ou pourrait être – produite

et partagée. Il est nécessaire d'assurer que la connaissance sur la ressource naturelle, sa localisation, les contraintes qui pèsent sur celle-ci, guident les choix d'intervention. Les approches participatives doivent être renforcées en menant, partout où cela s'avère possible, des diagnostics et des projets avec les populations « bénéficiaires », qui deviennent alors « partenaires ». Il faut partager entre humanitaires, développeurs et autres partenaires la connaissance des techniques, des pratiques, des outils existants et l'analyse des contextes, des risques. Les mécanismes de capitalisation – diffusion doivent être encouragés. Face à ces défis, une forte capacité d'innovation technique et d'ingénierie sociale est à privilégier. Enfin, les bailleurs peuvent accompagner cette dynamique en améliorant les financements de cette phase essentielle de diagnostic.



Commerce de l'eau
à Mogadisho en Somalie

© Groupe URD



3.2 Les enjeux de coordination

La coordination sur le terrain revêt une importance accrue dans les contextes de crise durable.

LES DEUX NIVEAUX COMPLÉMENTAIRES DES MÉCANISMES DE COORDINATION

La coordination est l'outil qui permet de chercher les cohérences, d'éviter les duplications et d'assurer une couverture des besoins dans les zones non couvertes par d'autres acteurs.

Sur les thématiques de l'eau et de l'assainissement, les coordinations techniques portent sur les types de matériel proposé, les modalités d'organisation socio-économique pour la maintenance des équipements, et les types de sensibilisation à l'hygiène. L'impact de coordination inefficace sur les programmes peut être potentiellement nuisible : latrines polluant les puits, forages installés sur des zones pastorales conflictuelles, épuisement des nappes pour l'approvisionnement des camps de réfugiés, etc.

Enjeux de la coordination sur le terrain

Au niveau local, la coordination revêt aujourd'hui un caractère mécanique à travers les « clusters » sectoriels des Nations unies.

Une évaluation prochaine du système doit permettre d'en améliorer l'efficacité et la gouvernance. Au-delà des volets purement techniques ou de couverture géographique des programmes eau et assainissement, doivent être posées les questions d'intégration dans les mécanismes de coopération nationaux existants, de respect des principes humanitaires d'impartialité, d'indépendance et de diversité des acteurs.

La coordination doit également s'effectuer de manière transversale et intersectorielle. Elle permet notamment une actualisation de l'évolution de la crise et des moyens déployés par l'ensemble des acteurs, nationaux et internationaux. Elle revêt une importance accrue dans les contextes de crise durable. Pour l'instant, cette coordination passe essentiellement par un mélange complexe de réunions et d'échanges sur la sécurité, sur les aspects techniques et sur des niveaux géographiques. C'est à ce niveau, et notamment en descendant au plus proche du terrain, que l'accent sur les intersectorialités et les transversalités doit être mis.



Distribution d'eau potable par des humanitaires à l'est de la République Démocratique du Congo

© Julien Haméas

OUTIL RRM, RÉPONSE RAPIDE ET MULTISECTORIELLE, par Solidarités

En République démocratique du Congo, Solidarités a développé, dans les régions du Nord Kivu et de l'Ituri, un dispositif de réponse rapide « RRM » (*Rapid Response Mechanism*), en partenariat avec l'Unicef et OCHA (Nations unies). Le programme « RRM » est un dispositif unique qui permet à Solidarités de mener des évaluations multisectorielles dès qu'une situation d'urgence se produit (déplacement de population, catastrophes naturelles, apparition d'épidémies liées à l'eau) et d'intervenir en 72 heures pour approvisionner les populations touchées en biens de première nécessité, en eau potable et moyens d'hygiène : approvisionnement en eau par camion-citerne, distribution de savons, jerricans, moustiquaires, chloration de l'eau, aménagements de sources, réhabilitation de réseaux, assainissement des lieux de regroupement des populations par la construction de latrines et douches d'urgence...

Le RRM est considéré par l'ensemble de la communauté humanitaire comme l'outil le plus efficace de réponse rapide et multisectorielle en RDC. Ainsi, en novembre 2008, les équipes de Solidarités ont mené une opération humanitaire de distribution sans précédent pour 135 000 personnes en danger à Kiwanja, Rutshuru et Tongo au Nord-Kivu.

Enjeux de la coordination dans les pays donateurs

Il s'agit de construire – en dehors de la crise – la connaissance mutuelle entre acteurs, à travers des rencontres, des réseaux et des partenariats facilitant les échanges ultérieurs et le partage d'expérience. Deux clefs d'entrée sont possibles. La première est l'entrée technique et sectorielle. Au niveau international, les « clusters » globaux thématiques et notamment le « cluster » WASH, coordonné par l'Unicef à Genève, jouent un rôle croissant dans cette direction. L'autre approche est celle « par pays d'intervention » qui permet

de mettre autour de la table diverses parties prenantes et de réfléchir de façon ciblée à l'échelle d'un pays en regroupant les acteurs et en partageant leur intelligence locale de la situation et des besoins.

Dans ce cadre, l'importante mobilisation en temps et en ressources en vue d'une coordination optimale ne doit pas être sous-estimée ; aussi, l'enjeu majeur réside dans l'arbitrage entre les exigences opérationnelles, de rapprochement, de partage d'expérience, d'échange et la gestion du temps.



© T. Helgens

LA RÉFORME DES « CLUSTERS » DES NATIONS UNIES

par le Groupe URD⁶

1- Genèse de la réforme

Les « clusters » constituent l'un des quatre piliers de la réforme des Nations unies. Ils ont été progressivement mis en place à partir de 2005, suite au constat de l'échec des acteurs humanitaires au Darfour et des premières difficultés identifiées dans la réponse au tsunami de décembre 2004. Mécanismes de coordination sectorielle lors des situations d'urgence, rassemblant agences des Nations unies et ONG, les « clusters » ont pour but de renforcer la mobilisation et la coordination des acteurs – institutions internationales, bailleurs et ONG – et, ainsi, d'améliorer la qualité des actions entreprises. Pourtant des critiques récurrentes sont émises à leur encontre : multiplication des réunions (consommatrices de temps), passage obligé pour obtenir des financements, entraînant une trop grande sectorialisation et faisant perdre de vue les enjeux inter-sectoriels...

2- Etat des lieux de la réforme aujourd'hui

Dans de nombreux cas, la création des « clusters » se fait mécaniquement, de façon systématique, sans tenir compte des structures et mécanismes de coordination existants. Par ailleurs, les acteurs soulignent l'enjeu d'amélioration de la coordination contextuelle. En effet, les contextes de déplacement, de protection, de sortie de crise nécessitent une coordination par zone et une intégration multisectorielle. Or, dans de nombreux pays, la coordination technique et l'intersectorialité des « clusters » se gère au niveau de la capitale, c'est-à-dire de façon totalement déconnectée du terrain. Enfin, cette réforme des « clusters » doit être replacée dans la réforme globale des Nations unies, qui se caractérise par une volonté d'intégration (concept « *one UN* »).

Si les avantages et retombées bénéfiques de la coordination semblent évidents, en revanche la communauté humanitaire, et particulièrement les ONG, est aujourd'hui préoccupée par les potentiels impacts négatifs d'une intégration excessive.

⁶ Issu de « La réforme du système humanitaire des Nations unies », étude réalisée par le Groupe URD (François Grünewald, Véronique de Geoffroy et Domitille Kauffmann), janvier 2008.

CLÉ DE LA RELATION DES ACTEURS DE L'AIDE À L'ÉTAT

La problématique de la relation à l'Etat est essentielle et complexe. Entre distance maximale pour préserver les principes humanitaires d'indépendance et d'impartialité et compréhension des situations, les acteurs doivent se positionner, identifier les limites à ne pas franchir, ainsi que le rôle et le positionnement de l'Etat dans la crise. Certains acteurs humanitaires revendiquent n'entretenir aucune relation avec l'Etat, ce qui les conduit dans des contextes tels que le Tchad oriental à méconnaître le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement, les choix techniques faits par les autorités et les structures existantes. Il en résulte des réponses inadaptées au contexte et non durables.

Dans les contextes de post-conflit, comme dans ceux des Etats fragiles, il existe une tension entre soutenir et structurer l'Etat – ce qui peut être long – et assurer rapidement un accès des populations aux services. La place et le rôle des ONG et des agences humanitaires dans ces contextes de post-crise sont souvent difficiles à définir, entre le besoin de renforcement des capacités de pilotage et du rôle normatif/régalien de l'Etat et la sécurisation de l'accès des populations à des mécanismes permettant de satisfaire leurs besoins.

Les ONG doivent-elles être prestataires de services ou partenaires de l'Etat ou encore soutiens aux contre-pouvoirs, aux systèmes de contrôle social ? Trouver le bon positionnement entre le travail avec l'Etat et les acteurs non étatiques, pour assurer un positionnement dans des relations de partenaires, plutôt que de prestataires, reste un défi permanent. Dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, la réponse à ces questions diffère fortement selon que l'on est en zone rurale, où l'expression de l'Etat est souvent faible et où l'enjeu est de travailler avec des structures plus traditionnelles, ou que l'on travaille dans des contextes urbains ou périurbains, là où les solutions techniques sont spécifiques (réseaux d'adduction, systèmes de tout-à-l'égout) et où les instances municipales sont des acteurs essentiels de la mise en place, de l'entretien et de la gestion (taxes, etc.) des systèmes d'eau et d'assainissement.

RECOMMANDATIONS

Renforcer la coordination et le débat entre les acteurs de l'aide, ainsi qu'entre les acteurs internationaux et l'Etat le cas échéant, est un enjeu fondamental. Les agences de l'aide doivent penser le rôle de l'Etat, le rôle de la société civile et le rôle des acteurs privés, afin de travailler collectivement et au cas par cas sur les choix techni-

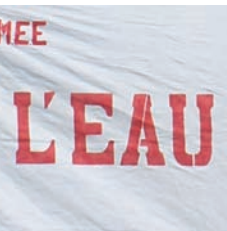
ques les plus appropriés aux situations, les choix organisationnels les plus pertinents, avec l'aide des sciences sociales, les choix économiques les plus adaptés pour assurer un service le plus durable et le moins cher

possible. Pour cela, il convient de renforcer les mécanismes de coordination à froid et assurer une coordination à chaud sur le terrain, efficiente et efficace.

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ AMBITIEUX POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN STRATÉGIQUE D'ÉLIMINATION DU CHOLÉRA EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2008-2012)

La 7^e pandémie de choléra actuellement en cours touche l'Afrique depuis 1970. De façon récurrente, plusieurs flambées épidémiques ont été observées en RDC dont les plus récentes ont eu lieu en 2002 et 2007. Les stratégies de lutte conventionnelles, généralement focalisées sur la prise en charge curative des patients dans des centres de traitement spécialisés, se sont révélées insuffisantes pour parvenir à une élimination durable du choléra. Sous la coordination du ministère de la Santé publique (Direction de la lutte contre la maladie), un pacte de partenaires publics et privés contribue depuis 2007 à un ambitieux plan stratégique d'élimination du choléra. Les partenaires incluent en particulier l'Unicef, l'Ambassade de France, la Fondation Veolia Environnement, l'ONG Solidarités, des universités congolaises et françaises et des instituts spécialisés

Ce plan s'appuie sur une approche scientifique innovante visant à étudier précisément l'épidémiologie de la maladie dans le pays, afin de proposer des solutions opérationnelles cohérentes et techniquement valides. En particulier, sept régions « sanctuaires » du choléra (ainsi que les principales populations à risque) ont été identifiées comme cibles prioritaires à l'est du pays. Le plan d'action prévoit les modules suivants : surveillance épidémiologique, prévention en zone cible, accès à l'eau potable, assainissement et hygiène, prise en charge des cas, renforcement de la coordination, promotion de la recherche. Une importance particulière est accordée par l'ensemble des partenaires à la phase de diagnostic et d'évaluation (plusieurs missions ont déjà été menées sur le terrain en particulier sur le site pilote de Kalemie). A terme, les partenaires impliqués au sein du pacte souhaitent encourager une intégration officielle du choléra dans la liste des maladies à éliminer en RDC et poursuivre la fédération de tous les acteurs publics et privés, nationaux et internationaux concernés autour du ministère de la Santé publique du pays.



3.3 Les enjeux économiques et financiers

Il n'existe pas aujourd'hui d'outils financiers adaptés au post-crise.

7 LRRD :
Linking Relief Rehabilitation and Development.

LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT DE LA ZONE GRISE

Dans les contextes de post-crisis, les ressources financières constituent rarement une contrainte. En revanche, les procédures d'accès à ces financements, les priorités politiques et l'absence de continuité des fonds entre les phases d'urgence, de reconstruction et de développement, nuisent à l'efficacité des interventions. Les budgets humanitaires ne sont mobilisables que sur la durée de la crise et les financements pour le développement présentent des délais d'instruction et des garanties de pérennité incompatibles avec un contexte de sortie de crise. Seuls des mécanismes financiers plus réactifs et mieux articulés permettraient d'assurer la transition entre urgence et développement. Sur le modèle des innovations impulsées à Bruxelles

(Interservice « LRRD »⁷, création de la *Stabilisation Facility*), il serait souhaitable qu'un mécanisme financier spécifique au niveau français, permettent d'assurer des financements pluriannuels pour la mise en œuvre des plans d'urgence/reconstruction.

Pour les acteurs spécialisés dans l'urgence pure, le retrait à la fin de la crise, non par faute de financement mais par choix stratégique, est un processus logique. Pour ceux qui désirent contribuer au passage de l'urgence au développement et s'engager sur des programmes de long terme, la tâche est plus complexe. Il existe aujourd'hui peu d'outils financiers permettant d'envisager des programmes de plus de 5 ans. Il y aurait donc une réflexion à mener avec les bailleurs pour permettre efficacement la transition entre reconstruction et développement. Le développement prend



© K. Vandersypen (?)

du temps, notamment dans le secteur de l'eau, les changements de comportements, de mentalités qui sont visés sont très longs et nécessitent de s'inscrire sur des durées de 7 à 10 ans.

LE FINANCEMENT DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT EN PARALLÈLE DU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

L'impact de l'éducation à l'hygiène pour l'amélioration des conditions sanitaires est reconnu, mais cet aspect est encore trop souvent relayé

au second plan et peu de ressources financières y sont affectées : en sortie de crise, on apporte de l'infrastructure avant tout, prolongeant les activités mises en place dans l'urgence. Les acteurs devraient pourtant associer systématiquement les mesures d'accompagnement aux financements d'infrastructures et ce dès la réponse à l'urgence. Pour cela, il convient néanmoins de définir des objectifs réalistes, les changements de comportement ne pouvant s'envisager sur une période de temps court, renforçant ainsi le caractère essentiel du lien avec les actions de développement.

L'IMPLICATION DE LA POPULATION DANS LA DÉFINITION DES MESURES D'HYGIÈNE, DANS UN CONTEXTE DE CATASTROPHE NATURELLE, par le Secours Islamique France

Le 18 octobre 2005, un tremblement de terre de 7,6 sur l'échelle de Richter frappe le Cachemire pakistanais, provoquant la mort de 73 000 personnes et affectant 3,5 millions de personnes, dont une partie se réfugie rapidement dans des camps installés dans les vallées. Parmi les priorités humanitaires, l'accès à l'eau et à l'hygiène est alors un énorme défi dans cette région particulièrement escarpée. En effet, 500 000 maisons et 4 000 réseaux de distribution d'eau ont été détruits ou endommagés par le séisme.

Durant la phase d'urgence, le Secours Islamique France a installé les infrastructures nécessaires au maintien de la salubrité des camps : 23 000 personnes ont bénéficié de 46 citernes d'eau et 1 383 latrines. Ce projet prévoyait également la distribution de kits d'hygiène, comportant le matériel nécessaire aux familles pour mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène. Enfin, afin de garantir la bonne utilisation des kits, des sessions de sensibilisation à l'hygiène ont été dispensées auprès des familles bénéficiaires.

Durant la phase de réhabilitation, à partir du printemps 2006, le Secours Islamique France a réorienté sa stratégie vers la réhabilitation des villages touchés, dont les infrastructures d'accès à l'eau. Ainsi 107 réseaux de distribution d'eau potable ont été réhabilités dans les zones rurales afin d'accompagner les familles revenant sur leurs lieux d'habitation.

Le Secours Islamique France coordonne ses activités avec l'ensemble des acteurs humanitaire de façon à intégrer de manière optimale ses projets dans la réponse humanitaire globale. Il implique également les bénéficiaires dans ses projets. Ainsi, les besoins et la réponse apportée sont définis en concertation avec les populations sinistrées. Cette stratégie participative permet aux populations de s'approprier les projets, de renforcer leurs capacités et leurs autonomies, et finalement de préserver leur dignité humaine.

DE L'AIDE GRATUITE AU SYSTÈME ÉCONOMIQUE VIABLE POUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Dans les camps de réfugiés et de déplacés, les services d'eau et d'assainissement, tout comme la gestion des déchets, sont en général gratuits. Dès lors qu'un projet s'inscrit en dehors d'une perspective d'urgence et à l'extérieur des camps, la prise en charge de la gestion des infrastructures par les populations affectées par la crise devient un sujet sensible, souvent de nature politique.

Dans le cas de crises durables, les déplacés et réfugiés tendent à s'habituer à un accès aux services gratuit et de qualité. Cet accès aux services d'eau et d'assainissement peut être mentionné comme une condition de retour dans les villages d'origine. La question du paiement du service doit être abordée avec les populations affectées, en vue d'un équilibre entre un prix et une gestion durable des infrastructures financées et amenées à perdurer après les pics de crise. Des mécanismes de subventionnement par l'Etat des coûts de fonctionnement, à travers son budget propre ou sur les fonds internationaux, peuvent être envisagés mais restent des solutions transitoires.

RECOMMANDATIONS

Face à la spécificité et à la complexité de la phase de sortie de crise, il est nécessaire de développer de nouveaux mécanismes financiers adaptés aux actions dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Pour cela, il est indispensable de réaffirmer l'importance du secteur de l'eau et de l'assainissement comme l'une des clés de la santé publique. L'un des objectifs est alors de sensibiliser tous les acteurs de la solidarité internationale au caractère essentiel des volets de l'assainissement – toujours délaissé malgré l'organisation en 2008 de l'« Année internationale de l'assainissement » – et de la promotion de l'hygiène. Il conviendra ensuite de revisiter les mécanismes de financement de l'aide internationale pour assurer que ces phases cruciales des périodes de transition post-crise reçoivent l'attention idoine.

Conclusion

Le séminaire a été l'occasion de constater à la fois la volonté des participants à élaborer des recommandations les plus opérationnelles possibles et la difficulté à transformer les constats et intentions en options et solutions effectives, notamment en termes techniques, de pratiques sociales et de choix de modalité d'action dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Divers champs ont été distingués : ceux qui portaient plus spécifiquement sur l'importance des diagnostics, sur les enjeux de partage et de coordination entre les acteurs (avant, pendant et après l'action), sur les mécanismes financiers, et enfin sur la nécessité pour les acteurs de l'aide de mieux articuler les enjeux de l'urgence et du développement. L'objet du séminaire n'était pas de traiter toutes les thématiques liées à l'eau et à l'assainissement, mais bien de se concentrer sur les enjeux de sortie de crise. Le lecteur intéressé par une problématique spécifique trouvera une large documentation traitant ces questions sur les sites des différents acteurs et partenaires.

Ainsi les recommandations s'appliquent-elles à ces situations complexes de sortie de crise, de reconstruction et de réhabilitation. Cette phase étant, par définition, une transition entre le temps de la crise et celui de la post-crise, elle se définit plutôt par différence et reste une « zone grise » aux bornes variables, notamment lors des situations de crise durable ou de contexte extrêmement volatiles et réversibles. Cette « zone grise » recouvre des réalités diverses et des laps de temps arbitraires, au cours desquels acteurs humanitaires, de développement et privés sont amenés à intervenir en parallèle et en complémentarité.

Les débats ont dépassé les aspects techniques, soulignant ainsi la primauté des grands enjeux d'ordre politique, sociaux et culturels. Le séminaire a conclu sur un ensemble de recommandations opérationnelles, parmi lesquelles :

- organiser et partager les analyses diagnostics à trois niveaux : connaissance du contexte, diagnostic des facteurs de fragilité et analyse des impacts négatifs potentiels liés à chacune des opérations. Chaque acteur possède une partie de l'information de par ses modes d'intervention, dont il doit entretenir la gestion et faciliter le partage ;
- encourager le dialogue entre des parties en conflit autour d'une problématique technique telle que la gestion d'une ressource en eau partagée ou d'une infrastructure commune ;
- renforcer la coordination sectorielle et transversale sur le terrain, à travers les mécanismes nationaux existants et le cas échéant les outils mis en place par les Nations unies, et construire, à travers les rencontres, réseaux et partenaires, la connaissance mutuelle des contextes et des interventions menées ;
- donner à l'Etat et acteurs locaux, y compris la société civile, la place qui leur revient. Cet axe ne peut toutefois être abordé qu'au cas par cas en fonction de la légitimité, de la performance et de la gouvernance de ces partenaires ;
- développer des mécanismes de financement spécifiques à la « zone grise », permettant de faire le lien entre les financements court terme des agences humanitaires et les exigences des opérations de développement financées par les acteurs de développement ;

- au-delà de l'urgence et des besoins des populations, mettre en place, de manière systématique, des mesures d'accompagnement au profit des bénéficiaires, et le cas échéant des pouvoirs publics en charge de la gestion des infrastructures.

Le rapprochement des acteurs a ainsi été considéré comme un élément essentiel pour gagner en efficacité commune. A ce titre, ce séminaire aura également permis aux acteurs français de se rencontrer, de confronter leurs expériences et leur mode opératoires, et de porter un message commun au Forum mondial de l'eau d'Istanbul.

Liste des participants

AASRIYAR CONSEIL

ROMAIN Roland, Directeur général

ACADÉMIE DE L'EAU

CABOUAT Jean-Pierre, Académicien

OLIVER Jean-Louis, Académicien, secrétaire général

RAMA Martina, Chargée de mission

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

BONNAUD Catherine, Responsable de la division
du Partenariat avec les ONG

LISCIA Thierry, Chargé de mission Cellule Crises et conflits

OU DOT Stéphanie, Chef de projets Eau et assainissement

PARENT Martin, Chef de projets Eau et assainissement

VERON Jean-Bernard, Chef de la Cellule Crises et conflits

AQUASURE

CHAVANIS Denis, Président

GUILLOT Claire, Manager bureau Madagascar

CONSULTANTS ET CHERCHEURS

REBOUL Christian, Chargé de Recherche

SALENSON Irène, Consultante indépendante

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

ANSTETT Laurent, Chargé du programme Eau

CROCKER Audrey, Assistant programme Eau

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

BAECHER Cédric, Chargé de mission

VANDEVELDE Thierry, Délégué général

GRET

HENNART Christophe,

Responsable du Pôle Accès aux services essentiels

GROUPE URD

BOYER Béatrice, Chargée de recherche urbanisme

COLLINS Olivia, Chargée de recherche / resp. pays Tchad

GIBERT Florence, Chargée de recherche environnement

GRÜNEWALD François, Directeur général

PATINET Julie, Chargée de recherche eau/assainissement

MÉDECINS DU MONDE

CONTAMIN-PAVLOVIC Blandine, Responsable Desk Urgences

SIMON Pascal, Voltigeur logisticien Desk Urgences

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

LEGLISE Jérôme, Référent Eau-Assainissement

SECOURS CATHOLIQUE

FLICOTEAUX Patrick, Chargé de mission

SECOURS ISLAMIQUE

EL OUARDI Mohammed, Chargé de mission Tchad

MISRAOUI Djamel, Chargé des relations publiques et de plaidoyer

SOLIDARITÉS

ARNOUX Anne-Sophie,

Responsable programmes eau/assainissement

BOINET Alain, Directeur général

GALLIEN Pierre, Directeur des Missions

SUEZ

BRAILOWSKY Sacha, Directeur de l'Ingénierie Sociétale,
Suez Environnement

FOEGUE Jeanne-Astrid, Ingénieur Etudes & Opérations,
Suez Aquasistance

TERRE DES HOMMES

DELEPIERRE Antoine, Référent WASH

VERGNET HYDRO

BARBOTTE Thierry, Directeur général

L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit, depuis plus de soixante ans, pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans plus de 50 pays, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs, soutien aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2008, l'Agence a consacré près de 4,5 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud et en faveur de l'Outre-mer.

Ces financements ont notamment concerné la construction ou la réhabilitation de voies terrestres qui seront empruntées par 3,5 millions de personnes, le raccordement de 9,5 millions de personnes à un réseau de télécommunications, la formation professionnelle de 51 000 personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser 3,3 millions de tonnes de CO₂ par an.

www.afd.fr

LE GROUPE URD

Le Groupe Urgence – Réhabilitation – Développement (Groupe URD) est né en 1993 du double besoin de prendre en compte la complexité des situations en constante évolution depuis la fin de la guerre froide et de faire évoluer les modalités de l'aide internationale dans ces contextes où les modèles pré-établis montraient leurs limites.

D'abord plateforme de dialogue entre praticiens, l'association est créée formellement en 1997 pour poursuivre et structurer les recherches, notamment suite au succès de ses travaux questionnant l'analyse de la crise comme un phénomène passager justifiant la polarisation du secteur de la solidarité et des modes d'actions sur le schéma Urgence / Développement.

Aujourd'hui, le Groupe URD est un institut associatif de recherche, d'évaluation, de production méthodologique et de formation travaillant à l'amélioration des pratiques de l'action humanitaire en faveur des populations affectées.

Au carrefour de l'urgence et du développement, de la recherche et de l'action, de la réflexion théorique et du développement méthodologique, cette prise de distance lui confère une place propice à l'analyse des situations et à l'exploration de nouveaux modes d'action. Le Groupe URD s'attache à sans cesse questionner les pratiques de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'aide humanitaire (ONG, agences internationales, bailleurs de fonds, politiques etc.), les modes d'intervention et de conception des programmes, en vue de tirer des leçons, d'adapter les pratiques et de réorienter les modalités de l'aide si nécessaire.

Photo de couverture : Groupe URD

AFD

5, rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France

Tél. : + 33 1 53 44 31 31 / Fax : + 33 1 44 87 99 39

www.afd.fr

URD

La Fontaine des Marins - 26170 Plaisians

Tél : +33 (0)4 75 28 29 35 / Fax : +33 (0)4 75 28 65 44

www.urd.org



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement
avec des encres végétales et sur papier FSC (gestion durable des forêts).

Déjà parus :



N°1 - Extrême pauvreté et développement (AFD & ATD Quart Monde)



N°4 - Collectivités territoriales & commerce équitable (AFD & Plate-forme pour le commerce équitable)



N°2 - Humanitaires et développeurs : comment agir ensemble en sortie de crise et de conflit (AFD & Groupe URD)



N°5 - Appui aux systèmes productifs locaux ou « clusters » (AFD & ONUDI)



N°3 - Enseignement des partenariats AFD/Collectivités territoriales françaises (AFD & Cités Unies France)



N°6 - Entreprises et développement (AFD & IMS-Entreprendre pour la Cité)

